

COMPTE RENDU DE LA REUNION ENTRE LA MAIRIE ET LES PARENTS ELUS

du 5 décembre 2022

Présents lors de cette réunion :

Pour la mairie : Monsieur Le Maire, Madame PADUA

Pour les parents d'élèves : Mesdames ABREU, CHAUVEL, CHENEDE, DAMOUR, MENARD et PROFFIT, Monsieur CASTELLANI

1	AMENAGEMENT SALLE POUR ATELIER CUISINE
	Le mobilier est en cours de commande, en attente d'une date de livraison. L'atelier cuisine sera localisé dans l'ancienne tisanerie
2	CHARTE DE VIE COMMUNE
	La charte de vie commune est en attente de validation par Madame Da Silva. L'envoi pour diffusion est prévu pour la fin de la semaine.
3	FONCTIONNEMENT DES DEUX SERVICES DE CANTINE APRES REEQUILIBRAGE DES GROUPES
	<ul style="list-style-type: none"> • Le rééquilibrage des groupes (rotation d'une classe élémentaire pour déjeuner avec les maternelles) soulage l'équipe. Le temps du déjeuner se passe mieux, malgré des moments toujours un peu turbulents. • Des animations et activités ont été mises en place sur la pause méridienne avec Karen. • 1 personne a été recrutée (parent d'un élève mais qui n'intervient pas sur le service de son enfant) + 1 personne supplémentaire devrait arriver prochainement.
4	MODIFICATIONS DU SERVEUR ESPACE FAMILLE
	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les développements ne sont pas encore effectifs. L'inscription simultanée de plusieurs enfants est prévue pour 2023 • Plusieurs familles (2 ou 3) ont remonté des dysfonctionnements du serveur. Suite à la vérification du prestataire, il n'y a pas eu de bug, il s'agit certainement de l'absence d'enregistrement à la fin de la procédure d'inscription. • Le lien de l'ancien espace a été supprimé. • Madame Padua se renseigne sur l'envoi multiple de mails identiques de la part de Madame Moulinot. (Problème résolu depuis)
5	CENTRE DE LOISIRS
	<p>Projet CLASSE VERTE EN AVRIL pour tous les enfants réaltais : Rencontre vendredi 9 décembre avec le prestataire. Toujours en cours.</p> <p>Effectif requis pour une ouverture pendant les vacances de Noël.</p> <p>La mairie a remarqué que certains parents avaient inscrit leurs enfants pendant les vacances d'octobre mais les enfants n'étaient pas toujours présents. Sur la seule journée du 31/10, la mairie comptabilise 7 absences non justifiées. Est-ce que ces enfants sont également inscrits les mercredis et pendant les autres vacances scolaires ? La mairie attire l'attention sur le coût de fonctionnement du centre de loisirs, s'il n'y a pas assez d'enfants inscrits, il y aura moins d'animateurs. Si la situation perdure, une vérification plus poussée sera effectuée.</p> <p>Certains parents d'élèves indiquent avoir du mal à joindre Karen (affirmation confirmée par un parent élu) : Madame Padua préconise l'envoi d'un mail à la mairie</p> <p>Nous avons demandé une ouverture de centre de loisirs pour la semaine du 31/07 au 04/08/2023 : cela paraît compliqué d'ouvrir le centre de loisirs en parallèle de cette période où il y a des travaux et le nettoyage de l'école</p>
6	OUVERTURE DU CENTRE DE LOISIRS SEMAINE DU 31/07 AU 04/08/2023

	Cette période est dédiée aux travaux et nettoyage de l'école pour préparer la rentrée de septembre. Il paraît compliqué d'ouvrir le centre de loisirs en parallèle.
7	ETUDE SURVEILLEE
	<p>Il y eu très peu de réponses à la suite du sondage. Seulement 2 enfants sont intéressés pour le lundi et 1 pour le mardi et jeudi.</p> <p>Tarif : 3 euros avec le goûter</p> <p>Les parents élus proposent de mettre un mot dans le cahier afin de refaire un sondage</p> <p>L'ensemble des personnes présentes se pose la question de la nécessité de l'étude surveillée car très peu de devoirs sont donnés.</p>
8	REFLEXIONS/QUESTIONS DIVERSES HORS ORDRE DU JOUR
	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnement sur l'augmentation du prix de la cantine dû à l'inflation <ul style="list-style-type: none"> ➤ La mairie n'a pas de visibilité actuellement. ➤ Pour information, environ 90% des élèves de l'école sont inscrits à la cantine ➤ Pour les familles qui rencontreraient des difficultés pour payer la cantine, il y a la possibilité d'obtenir une aide par le CCAS, sous réserve d'acceptation du dossier. • Le goûter fourni à la garderie est « fait-maison » deux fois par semaine • La mise en place de jeux dans l'école (ex : structure dans la cour) passera en commission des affaires scolaires et commission du développement durable. • PPMS <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place en 2021 d'une lumière clignotante dans la cantine pour des enfants qui seraient en situation de handicap auditif. ➤ La question d'un exercice sur le temps de la cantine se pose toujours. • Question des parents élus sur la présence du nouvel escalier en face du portail bois de l'école <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'accès à cet escalier se fera uniquement à certains horaires qui restent encore à définir • Très bons retours sur les nouveaux horaires du bus